



PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2027

Voté au Conseil d'Administration le 28 juin 2022

AXE 1

Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

AXE 2

Placer tous les élèves en situation de réussite et d'épanouissement

AXE 3

Promouvoir des parcours favorisant l'ambition et l'insertion des élèves

AXE 4

Adapter les pratiques pédagogiques aux réformes et aux évolutions des programmes et des référentiels

AXE 5

Poursuivre la valorisation de l'établissement, de ses filières et son ouverture vers l'extérieur

AXE 1 : Lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire

Objectif 1-1 – Responsabiliser l'ensemble des acteurs dans cette lutte

Action 1-1-1	Responsabiliser le maximum d'acteurs sur la question de l'absentéisme. Détection de l'élève en difficulté par le PP et le CPE.
Action 1-1-2	Généraliser l'APPEL systématique (Pronote et/ou papier) exploité heure par heure avec information immédiate des parents par téléphone, <i>(si impossible, mail et SMS avec suivi du retour)</i>
Action 1-1-3	Elaboration d'une fiche d'information transmise à chaque professeur pour l'élève absentéiste (retour d'informations)
Action 1-1-4	Mettre en place une réunion hebdomadaire avec le PP et le CPE pour faire le point sur les absences et pour construire une stratégie (aide, tutorat...)
Action 1-1-5	Suite à une absence, pas d'admission en classe des élèves sans passage à la vie scolaire.
Action 1-1-6	Rattrapage des cours manqués (Suivi et surveillance par Vie scolaire ou professeurs volontaires)

Objectif 1-2 - Communiquer en renforcer le lien de coopération avec les parents d'élèves

Action 1-2-1	Utiliser tous les moyens possibles d'information pour établir un contact avec tous les parents
Action 1-2-2	Organiser des réunions ou des entretiens avec les parents au moment de l'inscription.
Action 1-2-3	Développer l'utilisation de l'ENT pour le suivi et la communication.
Action 1-2-4	Développer l'Ecole des parents, mettre en place des réunions d'information, utiliser la mallette des parents....

Objectif 1-3 - Développer une politique éducative

Action 1-3-1	Tous affirment la règle – Règles expliquées et affichées dans chaque classe et à l'internat.
Action 1-3-2	Tous facilitent l'organisation de la vie de l'élève (Bien être, travail, accompagnement, réussite ...)
Action 1-3-3	Les adultes se doivent d'être exemplaires face à la règle et appliquer la loi.
Action 1-3-4	Avoir une gestion des punitions et des sanctions cohérente. (éducatives, équitables...)
Action 1-3-5	Former et collaborer avec les délégués
Action 1-3-6	Elaborer des partenariats avec des équipes de prévention spécialisée et des associations es pertinents.

Objectif 1-4 – Développer le sentiment de réussite et d'appartenance.

Action 1-4-1	Développer l'apprentissage de la lecture, comme priorité pour les non-francophones
Action 1-4-2	Permettre aux élèves de réussir dans leur travail avec l'aide et les supports nécessaires - (Etudes encadrées, Tutorat, Suivi personnalisé...)
Action 1-4-3	Valoriser les réussites et les engagements.
Action 1-4-4	Mettre en œuvre des services complémentaires à l'enseignement (Professeurs, AED, AESH ...) pour identifier les difficultés et y porter remède
Action 1-4-5	Développer des projets d'équipe, des projets d'établissement
Action 1-4-6	Développer des activités parascolaires et extrascolaires, proposées aux élèves en dehors des cours.

Objectif 1-5 - Travailler collectivement et innover en pédagogie

Action 1-5-1	Travailler sur la motivation de l'élève, capter son attention et son intérêt, expliquer le sens des apprentissages, susciter sa curiosité, le rendre acteur dans ses apprentissages....
Action 1-5-2	Collaborer avec les tuteurs de stage sur la SEP
Action 1-5-3	Développer la continuité pédagogique pour l'ensemble des élèves.
Action 1-5-4	Mettre en œuvre des dispositifs relais de remédiation et de remobilisation (Semaine RELAIS, internat temporaire...)

AXE 2 : Placer tous les élèves en situation de réussite et d'épanouissement

Objectif 2-1 Accompagner les élèves sur tout leur parcours de formation

Action 2-1-1	Privilégier l'accueil des nouveaux élèves et de leur famille pour les impliquer dans le projet scolaire et professionnel dès leur arrivée au lycée puis tout au long de l'année scolaire et de leur scolarité au lycée
Action 2-1-2	S'appuyer sur l'accompagnement personnalisé pour structurer le parcours de réussite de l'élève au bac pro en 3 ans (Comité de Pilotage de l'AP pour suivi)
Action 2-1-3	Développer le tutorat dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en lien avec la vie scolaire.
Action 2-1-4	Proposer une heure hebdomadaire d'étude encadrée par la vie scolaire pour chaque classe pour un travail personnel attendu des professeurs.
Action 2-1-5	Proposer un projet ambitieux et valorisant aux élèves (Découverte de formations, de filières, visites d'entreprises,...) pour les préparer au mieux à leur projet d'orientation
Action 2-1-6	Intégrer pleinement les parcours éducatifs dans les parcours de formation, en proposant un programme explicite pour chacun des 4 parcours : avenir, citoyen, culturel, santé
Action 2-1-7	Inscrire les actions du CESCE et du parcours éducatif de santé dans la transdisciplinarité. (Projet CESCE)

Objectif 2-2 Amener chaque élève à son meilleur niveau de qualification

Action 2-2-1	Proposer des EDT équilibrés pour favoriser l'acquisition des apprentissages
Action 2-2-2	Optimiser le dispositif de remplacement de courte durée des enseignants absents, pour laisser le moins de classes possibles sans cours
Action 2-2-3	Proposer automatiquement aux élèves ayant échoués au DNB ou à leur diplôme intermédiaire de le représenter l'année suivante
Action 2-2-4	Mettre en place des groupes d'approfondissement pour les élèves volontaires (enseignement général et enseignement professionnel)

Objectif 2-3 Développer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers et des plus fragiles

Action 2-3-1	Lutter contre le décrochage avec le suivi effectué régulièrement par le GPDS
Action 2-3-2	Améliorer le suivi individuel des élèves à besoins particuliers (PAP-PAI-PPS-EANA) à partir d'un protocole d'accueil et de suivi (rencontre mensuelle équipe médico-sociale-vie scolaire)
Action 2-3-3	Former les équipes sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers (information sur les pathologies et les compensations, bonnes pratiques pour l'intégration culturelle,...)
Action 2-3-4	Mutualiser avec les EPLE de proximité un enseignant qualifié en FLE pour intervenir dans l'établissement, Permettre la formation à un volontaire.
Action 2-3-5	Proposer un atelier " <i>Prise de parole/Expression de soi</i> " pour des élèves ciblés et volontaires
Action 2-3-6	Proposer un atelier " <i>Estime de soi</i> " en partenariat, pour les élèves de 2nde, afin de restaurer si besoin leur relation à l'école

Objectif 2-4 Créer des conditions favorables à la bonne vie du lycée, du climat scolaire et de l'épanouissement des élèves

Action 2-4-1	Développer la relation école / Parents (programme de rencontre annuel, ENT, dématérialisation des courriers,...)
Action 2-4-2	Maintenir un dialogue constant avec les élèves et/ou leurs représentants (CVL, délégués,...)
Action 2-4-3	Développer l'autonomie des élèves et enrichir leur parcours éducatif et citoyen : création d'un local " <i>Bureau des élèves du CVL</i> " géré par les élèves
Action 2-4-4	Faire de la Vie Scolaire un pôle central de la vie lycéenne (Projet Vie scolaire)
Action 2-4-5	Dynamiser les associations lycéennes: AS-UNSS / FSE / MDL
Action 2-4-6	Promouvoir des activités physiques et sportives adaptées aux caractéristiques des élèves, valorisant l'entretien de soi, le respect des règles de vie collective et des différences (AS et Projet EPS)
Action 2-4-7	Favoriser des conditions d'accueil et de vie à l'internat, propices à la réussite scolaire des élèves : étude du soir, foyer des internes, animation ... (Projet Internat d'excellence)
Action 2-4-8	Conforter le CDI comme lieu privilégié de découverte culturelle et d'ouverture (avec un accès aux élèves internes un soir par semaine)
Action 2-4-9	Poursuivre la politique documentaire d'établissement au sein du CDI (Projet Culturel) au service de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative
Action 2-4-10	Maintenir un cadre de vie agréable et propice au travail
Action 2-4-11	Renforcer les conditions de sécurité dans l'établissement (CHS)
Action 2-4-12	Proposer des activités périscolaires (éducatives, culturelles, artistiques, sportives, ludiques...) aux élèves qui n'ont pas cours dans leur emploi du temps.

Objectif 2-5 Promouvoir l'éducation au développement durable dans le parcours de formation des élèves

Action 2-5-1	Intégrer la dimension de développement durable dans l'enseignement de chacune des disciplines et spécialités
Action 2-5-2	Mettre en oeuvre les actions de recyclage : papier, carton, déchets plastiques, verre, piles, cartouches, ferraille, déchets verts, ... (Projet développement durable)
Action 2-5-3	Intégrer le tri sélectif, la lutte contre le gaspillage, les circuits courts dans le cadre de la restauration scolaire
Action 2-5-4	Initier des actions de consommation raisonnée : détecteurs de présence, produits éco-labellisés, lutte contre les veilles électriques, Usages de la photocopie ...
Action 2-5-5	Mettre en place une journée ou une semaine du développement durable, propre à l'établissement

AXE 3 : Promouvoir des parcours favorisant l'ambition et l'insertion des élèves

Objectif 3-1 Préparer et favoriser les passerelles et les poursuites d'études

Action 3-1-1	Encourager et permettre à des élèves de Terminale CAP, de poursuivre sur un Bac Professionnel
Action 3-1-2	Poursuivre la mise en place des passerelles permettant d'accompagner et d'intégrer les élèves sur des parcours en 2ans (Bac Pro) et un an (CAP)
Action 3-1-3	Mettre en place dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé de la 2 ^{nde} à la terminale, des modules d'accompagnement aux poursuites d'études, dans le cadre du Parcours Avenir
Action 3-1-4	Accompagner les élèves dans les démarches de ParcoursSup et du passage dans l'enseignement supérieur
Action 3-1-5	Préparer les élèves aux exigences des poursuites d'études (liaisons lycée/post bac (Cordées de la réussite), modules dans le cadre de l'AP, Printemps de l'orientation,...)

Objectif 3-2 Préparer les élèves à l'insertion dans la vie active

Action 3-2-1	Mettre en place dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé de la 2 ^{nde} à la terminale, des modules de préparation à la vie active, de présentation de formations et de parcours de formation dans le cadre du parcours avenir.
Action 3-2-2	Préparer les élèves aux techniques de recherche d'emploi : lettre de motivation, CV, se présenter, préparer un entretien, ...
Action 3-2-3	Proposer des interventions de professionnels par spécialité, sur la recherche d'emploi et l'insertion dans la vie active
Action 3-2-4	Proposer des interventions d'anciens élèves insérés dans la vie active, et faciliter la création d'une association d'anciens élèves
Action 3-2-5	Utiliser FOLIO et les productions de l'ONISEP dans le cadre de l'Éducation à l'Orientation

Objectif 3-3 Positionner les PFMP dans le parcours de formation professionnelle des élèves

Action 3-3-1	Proposer des journées de préparation à la PFMP pour les classes de 2 ^{nde}
Action 3-3-2	Proposer des livrets de PFMP clairs , indiquant les progressions ainsi que les compétences que les élèves doivent acquérir et valider sur leur lieu de PFMP selon les périodes
Action 3-3-3	Organiser une programmation des PFMP, qui tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire, favorise la réussite de la formation des élèves
Action 3-3-4	Proposer un protocole précis de l'accompagnement des élèves en PFMP : préparation, suivi, évaluation, retour de PFMP
Action 3-3-5	Utiliser et développer l'ENT comme outil de suivi des PFMP, et l'ouvrir aux maîtres de stage

AXE 4 : Adapter les pratiques pédagogiques aux évolutions des programmes et des référentiels

Objectif 4-1 Favoriser le travail et les projets d'équipes disciplinaires et pluridisciplinaires	
Action 4-1-1	Mettre en place une heure quinzaine de concertation commune en barrette sur l'ensemble des EDT des enseignants (par classe).
Action 4-1-2	Mettre en place des temps de partage sur les pratiques pédagogiques innovantes pour les mutualiser
Action 4-1-3	Organiser la formation continue des personnels pour favoriser l'évolution des pratiques pédagogiques adaptées aux nouveaux publics, aux nouvelles technologies et à la rénovation de la voie professionnelle
Action 4-1-4	Favoriser la mise en œuvre de progressions communes disciplinaires et interdisciplinaires
Action 4-1-5	Développer l'apprentissage et la maîtrise des langues vivantes
Action 4-1-6	Mieux lier l'enseignement général à l'enseignement professionnel en cherchant la cohérence de la formation de l'élève, développer le co-enseignement.
Objectif 4-2 Proposer des modes d'évaluation qui valorisent la progression des acquisitions	
Action 4-2-1	Favoriser les échanges sur les pratiques d'évaluation
Action 4-2-2	Tendre de plus en plus vers une évaluation des connaissances et des compétences
Action 4-2-3	Rechercher une harmonisation des pratiques d'évaluation par discipline et par spécialité
Action 4-2-4	Utiliser des outils diversifiés et numériques dans les pratiques des enseignants.
Action 4-2-5	Rédiger et partager notre Projet d'évaluation et le communiquer aux élèves et aux familles (Projet dévaluation)
Objectif 4-3 Favoriser l'utilisation des outils numériques et informatiques dans les pratiques pédagogiques	
Action 4-3-1	Développer l'usage des TICE dans les pratiques pédagogiques quotidiennes des enseignants et des élèves. (Projet numérique)
Action 4-3-2	Développer le déploiement de TBI.
Action 4-3-3	Mettre en place des temps de partage et de formation des enseignants sur l'utilisation des outils numériques
Action 4-3-4	Conforter l'utilisation de l'ENT

AXE 5 : Poursuivre la valorisation de l'établissement, de ses filières et son ouverture vers l'extérieur

Objectif 5-1 Mieux communiquer en interne et en externe	
Action 5-1-1	Améliorer la portée du site internet du lycée, vitrine de l'établissement
Action 5-1-2	Favoriser la communication interne par plusieurs supports : <i>Écrans dynamiques, Notes, Agendas, échanges oraux et courriers électroniques</i>
Action 5-1-3	Mettre en place un dispositif d'affichage dynamique interne
Action 5-1-4	Améliorer l'accueil des nouveaux personnels par des actions d'intégration et de présentation de l'établissement
Objectif 5-2 Poursuivre les actions de communication sur la présentation des filières	
Action 5-2-1	Participation aux Forums de formation du Bassin
Action 5-2-2	Organisation de mini-stages de découverte des filières pour les élèves de 3ème
Action 5-2-3	Proposer des accueils groupés de présentation des filières
Action 5-2-4	Organisation annuelle de la Journée Portes Ouvertes
Action 5-2-5	Mieux informer les PP de 3ème sur les spécialités de l'établissement et le contenu de ses formations
Objectif 5-3 Approfondir le partenariat avec les entreprises	
Action 5-3-1	Organiser annuellement un café/rencontre par spécialité dans l'établissement pour rencontrer les partenaires professionnels
Action 5-3-2	Associer les partenaires professionnels à l'évaluation diplômante dans l'établissement
Action 5-3-3	Associer les partenaires professionnels à la Journée Portes Ouvertes (stands professionnels)
Action 5-3-4	Développer la campagne de collecte de la Taxe d'Apprentissage (campagne de collecte -voie postale, remise de documents lors de visites de stages, visites dans les entreprises,...- et de remerciements)
Objectif 5-4 Développer l'offre de formation continue et l'apprentissage	
Action 5-4-1	Développer l'information sur les formations en apprentissage de CFA Académique et continues du GRETA, développer des offres au sein du Lycée.
Action 5-4-2	Favoriser la mixité des publics de la formation initiale, par apprentissage et continue au travers d'activités communes
Action 5-4-3	Impliquer les équipes d'enseignants dans la formation par apprentissage et continue
Action 5-4-4	Mieux intégrer les stagiaires de la formation en apprentissage et continue à la vie de l'établissement
Objectif 5-5 Développer une dynamique européenne dans l'établissement	
Action 5-5-1	Insérer le lycée dans des programmes ou partenariats européens, développer les échanges.
Action 5-5-2	Développer les actions et projets à l'étranger
Action 5-5-3	Promouvoir et inciter la mobilité individuelle
Action 5-5-4	Développer des liens avec des entreprises étrangères dans le cadre des PFMP